



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 072-18

Objet : RS - Passation d'un avenant de prolongation au marché de gestion des déchetteries

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Alain Thieffenat
Bassens	Jean-Luc Berthalay
Bellecombe-en-Bauges	Daniel Grosjean
Challes-les-Eaux	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -
Chambéry	Pierre Perez - Benoît Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Duperier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 072-18

objet **RS - Passation d'un avenant de prolongation au marché de gestion des déchetteries**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle que par décision du Bureau n° 196-17 du 09 novembre 2017, la gestion du haut de quai des déchetteries a fait l'objet d'un avenant de prolongation de sept mois.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges va reprendre au 1^{er} septembre 2018 la gestion des déchetteries en régie. Un certain nombre d'adaptations est nécessaire afin de préparer au mieux la passation et la coordination des exploitations entre le gestionnaire actuel et la Communauté d'agglomération.

Ainsi, pour permettre de lisser la transition des agents de la collecte vers les postes de gestion des déchetteries pour la partie en régie, et afin de tenir compte des périodes de congés d'été et des absences d'agents en découlant, il est proposé de proroger le présent marché du 1^{er} juillet 2018 au 31 août 2018.

Un premier avenant de prorogation, signé en octobre 2017 pour une durée de 7 mois, soit du 1^{er} décembre 2017 au 30 juin 2018, a eu comme incidence financière une augmentation de 259 860,16 € HT sur un montant de marché initial à 2 227 372,80 € HT, soit une augmentation de 11,67 %.

Le coût estimatif engendré par cette seconde prolongation s'élève à 74 245,76 € HT pour une prestation inchangée, soit une augmentation de 14,67 % du montant initial du marché.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la préparation, passation, signature, exécution et règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 31 mai 2018,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la passation d'un avenant au marché de gestion des déchetteries tel que défini ci-dessus ayant pour objet la prolongation du marché pour une durée de deux mois, soit jusqu'au 31 août 2018 à des prix inchangés,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 072-18

Objet de l'acte : RS - Passation d'un avenant de prolongation au marché de gestion des déchetteries

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe : Projet d'avenant de prolongation;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20882H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20882H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018